

PROCÈS VERBAUX



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE DIXVILLE
M.R.C. DE COATICOOK
Le 12 décembre 2011

Municipalité de Dixville, une session spéciale du conseil municipal est tenue le 12 décembre 2011 à 18H30 au gymnase de l'École Sancta Maria de Dixville, sont présents les conseillers, Tommy Lacoste, Martin Saindon, Pierre Paquette, Jean Pierre Lessard, Mario Tremblay et Françoise Bouchard, formant quorum sous la présidence du Maire Réal Ouimette.

Mary Brus, directrice générale et secrétaire-trésorière, est également présente.

1.0 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée est ouverte à 18h30 par M. le Maire, Réal Ouimette.

Tel que prévu par la Loi, l'avis de convocation a été signifié à tous les membres du conseil incluant ceux qui ne sont pas présents à l'ouverture de la présente séance.

2.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2011-12-12/256

Proposé par la Conseillère Françoise Bouchard et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

3.0 PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2012 ET PROJECTION DES RÉSULTATS 2011

RECETTES	PRÉVISIONS 2011	BUDGET 2011	BUDGET 2012
ACTIVITÉS FINANCIÈRE			
Taxes foncières	518 855 \$	505 158 \$	534 116 \$
Aqueduc / égout	52 296 \$	53 079 \$	57 171 \$
Vidange et collecte sélective	67 497 \$	69 734 \$	73 410 \$
Service évaluation	10 649 \$	10 649 \$	11 112 \$
Service de la dette	36 185 \$	36 500 \$	36 500 \$
Paiement tenant lieu taxes	49 871 \$	42 850 \$	45 916 \$
Autres recettes	28 000 \$	18 000 \$	17 560 \$
Transferts (subventions)	556 688 \$	506 107 \$	533 956 \$
Affectation du surplus	4 133 \$	1 300 \$	11 580 \$
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Transferts des activités financières	48 760 \$	48 760 \$	50 760 \$
Transferts (subventions)	109 991 \$	50 000 \$	
Emprunt du fonds de roulement	7 500 \$		
TOTAL	<u>1 490 425 \$</u>	<u>1 342 137 \$</u>	<u>1 372 081 \$</u>

PROCÈS VERBAUX



DÉPENSES

Administration	190 689 \$	184 293 \$	199 773 \$
Sécurité publique	117 778 \$	115 048 \$	104 131 \$
Transport	401 320 \$	346 845 \$	370 493 \$
Hygiène du milieu	258 798 \$	231 974 \$	252 256 \$
Santé et bien être	6 567 \$	1 500 \$	2 750 \$
Aménagement et urbanisme	55 448 \$	50 671 \$	61 269 \$
Loisirs et culture	30 644 \$	35 364 \$	31 139 \$
Frais financement	99 588 \$	99 300 \$	95 458 \$
Amortissement	-151 850 \$	-151 850 \$	-151 848 \$
Remboursement de la dette	281 000 \$	281 472 \$	305 140 \$
Activités d'investissement	48 760 \$	48 760 \$	50 760 \$

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Administration	3 885 \$	3 000 \$	3 000 \$
Sécurité publique	9 520 \$	4 760 \$	4 760 \$
Transport	83 685 \$	35 000 \$	37 000 \$
Hygiène du milieu	130 323 \$	56 000 \$	6 000 \$
Promotion & développement	19 000 \$		

TOTAL 1 585 155 \$ 1 342 137 \$ 1 372 081 \$

TOTAL DE LA VARIATION

-94 730 \$

En cours d'année, les dépenses excédentaires ont été affectées au surplus accumulé de la municipalité, par conséquent, l'année se terminera avec un budget équilibré.

4.0 ADOPTION DU BUDGET 2012

2011-12-12/257

Proposé par le Conseiller Tommy Lacoste et résolu à l'unanimité, que soit adopté le budget pour l'année 2012 tel que présenté dans le document officiel déposé au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire du Québec et résumé ci-haut.

PROCÈS VERBAUX



2011-12-12/258

5.0 ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL

Proposé par le Conseiller Martin Saindon et résolu à l'unanimité que soit adopté le programme des dépenses en immobilisations pour les années 2012-2013-2014, tel que présenté sur les formulaires du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire du Québec et qui se résume comme suit:

2012 :	50 760 \$
2013 :	446 000 \$
2014	49 000 \$

6.0 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT NO 137 – TAXATION ET TARIFICATION POUR L'ANNÉE 2012 ET LES CONDITIONS DE PERCEPTION.

La Conseillère Françoise Bouchard donne avis de motion qu'à une prochaine séance, un règlement ayant pour objet de fixer la tarification des services, du taux des taxes foncières et les conditions de perception pour l'année fiscale 2012 sera présenté.

Une copie du règlement est distribuée à tous les membres du conseil et par conséquent une dispense de lecture est accordée lors de l'adoption.

7.0 PÉRIODE DE QUESTIONS - Rien à signaler.

2011-12-12/259

8.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Proposé par le Conseiller Martin Saindon et résolu à l'unanimité, que la session soit lever à 18h45.

Maire

Directrice générale et Secrétaire-trésorière